

AVIS DE MARCHÉ

TYPE DE PROCÉDURE :

La procédure retenue est celle de la procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du code des marchés publics.

TYPE DE MARCHÉ :

Fournitures

ORGANISME ACHÉTEUR :

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE
CELLULE DES ACHATS ET DES MARCHÉS PUBLICS
23, avenue Albert Einstein
17071 LA ROCHELLE CEDEX 9
Tél : 05 46 45 91 14 – FAX : 05 46 44 93 76
courriel : marches-publics@univ-lr.fr

L'appel d'offres lancé par l'Université de La Rochelle le 28 septembre 2010 et portant :
**« EQUIPEMENT DE VIDEOPROJECTION, EQUIPEMENT DE 3 SALLES EN VISIOCONFERENCE
ET LEURS EQUIPEMENTS DE DIFFUSION »**

est **DECLARE SANS SUITE POUR MOTIF D'INTERET GENERAL**, sur le fondement de l'article 59 du Code des marchés publics.

Le pouvoir adjudicateur a souhaité suspendre et déclarer sans suite la consultation en cours de finalisation suite aux modifications importantes attendues au regard de la définition du besoin initial et qui ne pourraient faire l'objet d'avenant en raison des bouleversements à l'économie générale du contrat qu'elles entraîneraient.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION SUR LE SITE DE L'ULR:

24 novembre 2010